



Référence : 2018 03- accompagnement individuel

CAHIER DES CHARGES

APPEL A PRESTATAIRES POUR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Accompagnement individuel

Accompagnement proposé et cofinancé par le DLA 90

Les propositions de réponse à cet appel d'offres devront être adressées par voie postale ou électronique à l'attention de la chargée de mission DLA **au plus tard le 16 mars 2018 à 18h00**. Le choix du prestataire retenu se fera dans les 10 jours maximum à compter de la date de fin de l'appel d'offre.

Merci de nous faire savoir si vous souhaitez répondre à ce cahier des charges, afin que nous puissions vous envoyer le diagnostic complet associé.

MIFE DLA 90

Céline Loueslati - Animatrice DLA
BP 90159
Place de l'Europe
90003 BELFORT CEDEX

celine.loueslati@mife90.org

Complément d'informations disponible par téléphone au 06 13 94 00 73 et par mail.

Avec le soutien financier de :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

1. Contexte

Dans le cadre du soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois sur le Territoire de Belfort, le Dispositif local d'accompagnement, porté par la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi, a reçu pour mission de favoriser la consolidation économique des structures du territoire développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

A cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures en leur proposant un accompagnement sur-mesure, pragmatique et opérationnel, impliquant la mobilisation des responsables autour de la consolidation de leurs activités et de la diversification de leurs ressources, en les conseillant et en les dotant d'outils pertinents et adaptés à leur situation spécifique.

2. Destinataire de l'accompagnement

ADAPEI 90 est une structure associative départementale qui apporte un appui moral et matériel aux personnes en situation de handicap et à leur famille.

Créée en 1959, la structure élargit progressivement son champ d'actions afin de proposer une solution globale d'accompagnement adaptée à un public handicapé enfants, adolescents et adultes . Elle accueille aujourd'hui 724 usagers. Ces activités sont organisées en secteurs : - le siège - le Secteur Habitat et Accompagnement - le secteur Enfance/adolescence - le secteur Travail Protégé et Activités - Le Secteur Travail Adapté

D'un point de vue stratégique, l'activité se stabilise et l'association consolide ses prestations mais elle doit désormais innover pour s'adapter aux évolutions du public et anticiper les besoins à court et moyen termes dont :

- le vieillissement de la population,
- l'évolution des profils des usagers (troubles psychiques,...).

Sur le terrain, l'évolution des problématiques individuelles, la réglementation (lois de 2002 et 2009 notamment), et l'informatisation ont déjà impacté les pratiques professionnelles et les conditions d'exercices des métiers des 424 salariés. Pour accompagner ces changements, chaque secteur formalise son propre plan de formation.

La compétence des salariés est d'ailleurs reconnue aussi bien en interne que par les partenaires. Dans ce contexte en évolution qui aurait pu être facteurs de tension, le climat social semble sain.

Une démarche de prévention des risques psychosociaux a été initiée en 2011 et jusqu'à ce jour afin d'actualiser le document unique, identifier les risques psychosociaux et poursuivre le dialogue social.

3. Présentation de la mission

Le DLA préconise une ingénierie sur une thématique RH organisation interne / environnement de travail-QVT pour accompagner l'Adapei et l'ensemble des établissements et services confondus dans une démarche curative pour les établissements où des problèmes de stress/souffrance au travail s'exprimaient afin d'en objectiver les causes et mettre les plans d'actions correctives.

Deux thématiques ont été jugés prioritaires pour 2018 :

Reconnaissance respect et confiance

- Reconnaissance financière (convention collective 66, contraint par des budgets...)
- Respect : des personnes accueillies et salariés
- Confiance (management direct)

Recrutement deux directeurs sur secteur enfance et adolescence et habitat/accompagnement, un nouveau DG, un chef de service

Système d'information et communication

- Outils intranet (tjrs en cours) tous les services n'avancent pas à la même vitesse. Un intranet performance qui n'est pas dédié à l'ensemble du personnel avec accès aux cadres sur des échanges collaboratifs (procédures, textes de lois, suivi document unique d'évaluation pro) et chaque secteur a un intranet ou chaque salarié a accès (ensemble infos au niveau de leur secteur)
- Site internet en cours par une société externe
- logiciels métier (paye, compta ; hermes pour le suivi de l'utilisateur)
- Recrutement au siège d'une personne responsable qualité sécurité et système d'information + un prestataire informatique externe + serveurs hauts de Belfort
- Communication : échanges entre direction et salariés, gouvernance participative

Afin d'élaborer un plan d'action de prévention des RPS, l'association souhaite à nouveau être accompagnée par un cabinet externe. L'intervention de deux professionnels des relations sociales et de la communication, par leur position extérieure, neutre, servira de facilitateur aux échanges et permettra plus aisément de poser et résoudre les difficultés.

- Une démarche méthodologique personnalisée au contexte des établissements, menée en concertation étroite avec les partenaires sociaux
- Une analyse constructive des résultats de l'enquête sur les risques psychosociaux,
- Un diagnostic précis et objectif des causes (à partir des résultats de l'enquête), le cas échéant, à l'origine de stress ou de mal-être au travail,
- Des conseils et des recommandations sur le dispositif de pilotage et de suivi des risques psychosociaux ainsi que sur les actions de prévention à mettre en œuvre.

Compétences attendues :

- Bonne connaissance du fonctionnement d'une association
- Compétences en accompagnement stratégique et en amélioration QVT
- Pratique de l'ESS et accompagnements de structures du handicap
- Expertise méthodologique en définition et structuration de projet et en communication

L'accompagnement par le prestataire se fera en lien très étroit avec la structure, à la fois les salariés et les élus de l'association. Le prestataire ne fait pas « à la place de » mais est en appui à l'association pour la prise de décision, la formulation de préconisations et l'appui à la mise en œuvre. Le prestataire extérieur missionné par le DLA n'intervient pas seul : il s'appuie sur une structure, des bénévoles et des salariés pour se nourrir de leur culture, leurs valeurs et leur projet.

Un accompagnement demande donc des temps de travail en présence du prestataire pour faire avancer collectivement la réflexion et une des conditions de réussite est l'engagement et la mobilisation de chacun dans la réflexion. Sans personnes à mobiliser, l'accompagnement ne peut pas se dérouler.

4. Modalités d'intervention

Durée indicative de l'intervention :

7-8 jours d'avril à septembre 2018.

L'accompagnement aura lieu en semaine. Les frais de mission et de déplacement seront inclus ou une indication de forfaits pour les frais de mission sera présentée.

Les comptes rendus seront régulièrement envoyés à la structure accompagnée, ainsi qu'en copie à l'animatrice DLA. Le prestataire prévoira une restitution de l'accompagnement.

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs tels que le temps passé (fiches de présence), les contacts rencontrés, les difficultés rencontrées et les résultats.

Les informations sur le déroulement de la mission, le calendrier mis en œuvre, les modalités de l'intervention, les résultats ou avancées ayant pu être réalisés, les points de blocage ou les difficultés ayant pu être rencontrés devront figurer dans le rapport final ou le reporting final.

Les logos concernant le DLA seront inclus dans tous les documents utilisés lors de la mission.

5. Modalités de remise de la proposition

Les propositions devront donc comporter :

- ✓ Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges, ainsi qu'une reformulation de(s) problématique(s)
- ✓ Les attentes concernant la structure bénéficiaire (interlocuteurs, documents de travail,...), les réseaux
- ✓ La mise en évidence des éléments de sortie (livrables)
- ✓ Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention (grandes étapes avec détail des journées et coûts afférents, durée)
- ✓ Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission, avec présentation de chacun des intervenants auprès de la structure
- ✓ Les éléments d'identification de l'entreprise de conseil (identité, statuts, coordonnées, organigramme et CV des consultants intervenants ; précision quant à une éventuelle sous-traitance, sa nature et les garanties qui y sont attachées ; qualification, habilitation AMI, labellisation, certification, agréments, etc. ; références et réalisation de prestations similaires, conditions de propriété intellectuelle des éléments liés à la mission)

-
- ✓ Le détail du nombre de journées et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement, les frais de mission et de déplacement sont inclus. Les tarifs seront présentés TTC, ou nets de taxe

Elles seront examinées par l'animatrice DLA dans un délai de 10 jours suivant la date de fin de dépôt des propositions. Les propositions incomplètes ou non conformes ne seront pas examinées.

[6. Annexes sur demande par mail auprès de l'animatrice DLA](#)

- diagnostic complet de la structure à celine.loueslati@mife90.org